Saison 2026/2027

Procès-Verbal N°6

Bureau de Comité de Direction

Réunion du Mardi 20 Octobre 2026

Présidence : Pascal PERRET.

Présents : Claude BARRÉ, Yann CHAUVEL, Christophe CHESNAIS, René JOUNEAUX et Jean-Noël PICOT.

Absents excusés : Michel ÉLOY et Pascal PINÇON,

La séance est ouverte à : 19h00

ORDRE DU JOUR

Le secrétariat de la séance est assuré par Christophe CHESNAIS.

- Informations District.
- Questions diverses et tour de table.

1 – CONCILIATION

- Dans le cadre de la demande de conciliation formée par MM Paul LEBOUC et Mathieu SUFFISAIS auprès du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), en vertu des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport, relative à un litige opposant l'US Changé au District de Football de la Mayenne,

 le Comité Directeur :
 - Prend connaissance de la proposition de conciliation faite en l'espèce.
 - Décide de l'accepter à la majorité des voix des personnes présentes ayant le droit de vote.

2 - DISTRICT

2.1 – Commissions :

- Pascal PERRET a sollicité la Ligue des Pays de la Loire afin d'organiser une formation à destination des membres des Commissions de Discipline et d'Appel. Le service concerné proposera prochainement une date.

2.2 – Correspondances :

- Courrier de Didier ESOR rappelant qu'à compter de cette saison 2026-2027, l'accompagnement des sections sportives scolaires relevait de l'initiative des Districts concernés. La Ligue maintiendra toutefois le financement des dotations matérielles attribuées à chacune des structures prises en charge par le District de la Mayenne.
- Le Comité a reçu une invitation de Win Sport School Laval pour un échange avec l'équipe pédagogique dans le cadre du tutorat de Rémy CROZAT. Kévin GÉNISSEL et Fabienne SEGRETAIN participeront à cette rencontre le Mardi 3 Novembre.
- Courriel de Jacky CHEVALLIER, Président de la Commission de Discipline, concernant les instructeurs. Une demande d'information complémentaire va être transmise à la Ligue des Pays de la Loire.
- Courriel du Conseil Départemental de la Mayenne, informant de l'ouverture des fonds d'aide aux manifestations sportives 2027. Ce Mail a été transféré à l'ensemble des clubs du District.
- Courrier de Claude DELFORGE, Président de la Ligue de Football Amateur, informant que la 2ème édition des Journées Interrégionales aura lieu les Mercredi 28 et Jeudi 29 Octobre au Roazhon Park de Rennes. Lors de ce rassemblement, Philippe DIALLO le Président de la Fédération Française de Football sera présent. Pascal PERRET, Yann CHAUVEL et René JOUNEAUX y participeront.
- Courriel de Samuel BOURDET, Conseiller Technique Régional concernant la 2ème session du dispositif Nxt Gen Coaches qui aura lieu le Mercredi 21 Octobre à St Sébastien sur Loire. Pour le District de la Mayenne, cinq personnes issues de deux clubs se sont inscrites.
- Courriel de la Ligue des Pays de la Loire concernant la 3ème édition du Programme « Jeunes Dirigeants » initié par la Fédération Française de Football. Dossier à retourner à la Ligue avant le Lundi 26 Octobre.
- Courriel de l'US Changé pour invitations à la rencontre de Coupe de France. Remerciements.

2.3 – Ressources Humaines :

- Après quatre appels à candidature pour le poste de Conseiller Territorial en Arbitrage, plusieurs candidats ont été reçus et certains ont fait l'objet de relances à plusieurs reprises. En l'absence de réponse positive à ce jour, Pascal PERRET propose au Bureau du Comité de Direction de ne pas lancer, pour le moment, un cinquième appel à candidature. Afin d'assurer la continuité des Formations Initiales en Arbitrage, Pascal PERRET a pris contact avec les instances de Ligue, afin qu'un Conseiller Technique Régional en Arbitrage puisse assurer ces formations. Pascal PERRET remercie la Ligue des Pays de la Loire pour son soutien et son aide dans cette démarche. Il précise que, conjointement avec les élus, il reste pleinement mobilisé pour poursuivre les recherches et atteindre l'objectif de recrutement d'un Conseiller Territorial en Arbitrage. Courrier reçu de Vincent CALLICO sur le sujet. Pascal PERRET prendra contact avec lui.
- Le Bureau aborde la question du remboursement des frais individuels de déplacement engagés par les salariés dans le cadre de leurs missions professionnelles. Afin de clarifier les modalités applicables et de formaliser les règles en vigueur, une nouvelle note de service sera adressée, celle-ci viendra annuler et remplacer la note explicative du vendredi 10 juillet 2026.
- Courriel de Sophie LEMONNIER relatif à la fermeture exceptionnelle des différents secrétariats le Vendredi 7 Mai 2027. A ce jour, aucune décision ne peut-être prise compte tenu des incertitudes et éventuels reports.
- Courriel de Rémy CROZAT, alternant au sein du District, concernant le matériel et les logiciels informatiques nécessaires à ses missions. Au regard de l'investissement une réponse lui sera apportée.

2.4 – Formations Tout Terrain :

- Reçu, de Jean-Yves LECOQ, un compte rendu de la réunion régionale de rentrée des Formateurs Tout Terrain. Le Bureau retient le thème « accompagner une équipe de football U6 à U11 » pour une formation en Janvier ou février (hors période vacances scolaires).

2.5 – Informations :

- Le Bureau du Comité de Direction rappelle qu'il existe un site dédié pour déclarer un accident survenu lors d'une rencontre. **Suivre le lien.**

2.6 – Partenariats :

- Mardi 13 Octobre : Pascal PERRET, René JOUNEAUX et Christophe CHESNAIS ont assisté à la réunion bilan de la saison écoulée des sélections masculines et féminines des Sapeurs-Pompiers dont le District de la Mayenne est partenaire. En Juin 2027, la Mayenne accueillera le Championnat de France de 2ème Division à St Berthevin.

2.7 – Représentant :

- Pour faire suite à la demande du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Mayenne, Yann CHAUVEL sera le représentant « Violences Sexuelles et Sexistes » du District.

2.8 – Activités du Président :

- Vendredi 2 Octobre : Visioconférence avec le Comité National Olympique et Sportif.
- Lundi 5 Octobre : Réunion au Conseil Départemental :
 - Les orientations de la politique départementale.
 - La proposition accompagnement du Comité Départemental Olympique et Sportif.
 - Les projets phares de l'olympiade (fondation du sport Mayenne, Formation clubInclusif...
 - La dématérialisation des demandes de subvention.
- Samedi 10 Octobre : Opération « Toutes Foot ».
- Lundi 12 Octobre : Réunion du Bureau de Direction de la Ligue des Pays de la Loire.

2.9 – France Italie :

- Une rencontre France Italie Espoirs se déroulera le Vendredi 13 Novembre à 18h30 au Stade Francis Le-Basser.

3 – QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE

- JOUNEAUX René :
 - À la suite de la réunion de travail réunissant les salariées et les bénévoles, consacrée à l'organisation fonctionnelle de la Commission d'Appel de Discipline et Réglementaire, le Bureau statue sur la mise en application des frais occasionnés dans le cadre des auditions.
 - Afin d'en préciser les modalités, une note de service sera rédigée et communiquée aux salariées en charge des commissions concernées.

- CHESNAIS Christophe :
 - Fait part de son étonnement quant à certains arguments avancés dans plusieurs passages du procès-verbal du Conseil Social et Économique.
 Il rappelle que, si les élus et les bénévoles se doivent de faire preuve de respect et de considération envers les salariés, cette exigence doit naturellement être réciproque.
 Il souligne également que les élus sont pleinement légitimes à solliciter les salariés pour la réalisation de certaines tâches relevant de leurs missions et des besoins de la structure. Ces demandes s'inscrivent dans le cadre normal du fonctionnement de l'organisation et ne doivent pas être assimilées à un manque de respect envers les salariés.
 Il rappelle également que les échanges intervenant dans le cadre des réunions et des discussions de travail doivent s'inscrire dans un climat de confiance et de respect mutuel. À ce titre, les propos tenus n'ont pas vocation à être rapportés, repris ou diffusés en dehors de leur cadre initial, sauf lorsque leur formalisation ou leur communication relève d'une démarche institutionnelle prévue à cet effet.
 - Question sur la grille tarifaire concernant l'absence à l'Assemblée Générale. Le Bureau du Comité de Direction rappelle que l'amende appliquée pour absence à l'Assemblée Générale correspond au montant du droit d'engagement de l'équipe 1ère pour la saison en cours.

- PICOT Jean-Noël :
 - À la suite de la demande d'un club souhaitant inscrire une équipe supplémentaire, le Bureau du Comité de Direction décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.
 Cette décision est motivée par le fait que les championnats ont déjà débuté et qu'il serait difficile d'intégrer cette nouvelle équipe dans les calendriers en cours. En effet, la récupération des rencontres en retard serait particulièrement compliquée, compte tenu d'un calendrier déjà fortement perturbé par les nombreux reports de matchs liés aux conditions climatiques du début de saison.

Prochaine réunion du Comité de Direction : Mardi 3 Novembre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le Président du District
Pascal PERRET



Le Secrétaire Général
Christophe CHESNAIS

